



INFO PRESSE

Date : 29/11/2024

De la part de Cabinet du maire
06 16 04 43 10 - a.demoz@mairie-chambery.fr

Décès de Francis Ampe, ancien maire de Chambéry

La municipalité a la tristesse de faire part aux Chambériens du décès de monsieur Francis Ampe, maire de Chambéry de 1977 à 1983, à l'âge de 80 ans. Thierry Repentin et les membres du Conseil municipal adressent toutes leurs pensées à la famille et aux proches de Francis Ampe.

« Elu maire de Chambéry à 32 ans en 1977 à la tête d'une liste d'union de la gauche, Francis Ampe a marqué la ville de son empreinte visionnaire. Les réalisations de son mandat ont façonné le visage de notre ville.

Développement des transports en commun, piétonisations, création d'espaces verts, développement des services publics, lancement du projet d'une maison de la culture, promotion du logement public abordable et de la participation citoyenne, création du jumelage avec Albstadt : Francis Ampe était résolument un maire précurseur.

Pendant les six années de son mandat, Francis Ampe et son équipe modernisèrent la ville d'une manière inédite. Maire moderne et innovant, il n'est pas réélu en 1983. Pendant le reste de sa vie et bien au-delà de Chambéry, de Lille à Marseille, il a œuvré professionnellement et politiquement pour la transformation heureuse des villes.

Francis Ampe n'a jamais véritablement quitté la Savoie. Conseiller municipal de la commune de Dullin et vice-président de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette de 2008 à 2014, Francis Ampe a également été président du festival des Nuits d'été, dans l'Avant-pays savoyard. Fidèle à ses convictions et à ses amis politiques, il poursuit son engagement dans la vie publique à l'occasion des élections municipales de 2020 à Marseille et Chambéry, ainsi qu'aux élections régionales de 2021 en Savoie. En 2023, à l'occasion des 100 ans de Cristal Habitat, il avait livré un émouvant témoignage sur l'importance du logement social pour les premiers bénéficiaires.

J'avais un grand plaisir à échanger régulièrement, et encore très récemment, avec Francis. Au nom du Conseil municipal, j'adresse toutes mes pensées à sa famille et à ses proches. Son héritage est une fierté pour notre Ville. Chambéry sera au rendez-vous pour lui rendre hommage. Un registre de condoléance est dès à présent à disposition, à l'Hôtel de Ville, de celles et ceux qui souhaitent saluer sa mémoire. Des registres seront également disponibles dans chaque mairie de quartier dès lundi. »

Thierry Repentin
Maire de Chambéry